

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**COMITE SYNDICAL DU 25 FEVRIER 2016**

L'an Deux Mille Seize, le 25 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué en mairie de Sauvian, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 45 titulaires.

Date de la convocation : 01 Février 2016.

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR ROBIN		*
MME PONS	*		MR GALONNIER	*	
MME REBOUL	*		MR BADENAS	*	
MR VIDAL	*		MR SAUCEROTTE	*	
MR FALIP			MR LACOUCHE		*
MME PASSIEUX	*		MR LEMPEUREUR		*
MME GARCIN SAUDO	*		MR BACOU		*
MR GAUDY	*		MR ZENON	*	
MR MORGO	*		MR MARCOS	*	
MR BARRAL	*		MR TAILHADES	*	
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR TAUPIN	*	
MR FREY			MR AFFRE		
MR BEC	*		MR ADMANT	*	
MME DES GARETS	*		MR AURIOL		*
MME CAMOUS	*		MR BARSSE	*	
MR CORBIERE	*		MR BOLTZ	*	
MR MANOGIL	*		MME CHAUDOIR	*	
MME ZENON	*		MR COSTA		*
MR BUENO			MR HEY	*	
MR FARENC	*		MR DURO		*
MR SOULAGE	*		MR LACAS	*	
MR GRANIER	*		MR BOSHAGE		
MR BOSCH		*			

DELIBERATION N°	1
OBJET :	COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 15 JANVIER 2016

Le président soumet au comité Syndical le compte rendu de la réunion du 15 janvier 2016.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Approuve ce compte rendu

Béziers, le 25 février 2016  
Le Président  
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON



Jean Noël BADENAS

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN**  
**COMITE SYNDICAL DU 15 JANVIER 2016**

L'an Deux Mille Seize, le 15 janvier.

Le Comité Syndical dûment convoqué au domaine de Bayssan, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 45 titulaires.

Date de la convocation : 14 décembre 2015.

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR ROBIN		*
MME PONS	*		MR GALONNIER		
MME REBOUL	*		MR BADENAS	*	
MR VIDAL	*		MR SAUCEROTTE		
MR FALIP			MR LACOUCHE	*	
MME PASSIEUX	*		MR LEMPEUREUR		*
MME GARCIN SAUDO			MR BACOU	*	
MR GAUDY			MR ZENON		
MR MORGO			MR MARCOS	*	
MR BARRAL	*		MR TAILHADES		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR TAUPIN	*	
MR FREY			MR AFFRE		
MR BEC	*		MR ADMANT	*	
MME DES GARETS	*		MR AURIOL		*
MME CAMOUS	*		MR BARSSE	*	
MR CORBIERE	*		MR BOLTZ	*	
MR MANOGIL	*		MME CHAUDOIR		
MME ZENON	*		MR COSTA		
MR BUENO	*		MR HEY	*	
MR FARENC	*		MR DURO	*	
MR SOULAGE	*		MR LACAS	*	
MR GRANIER	*		MR BOSHAGE	*	
MR BOSCH	*				

**OBJET :** COMPTE RENDU

**Début de séance :** 14 heures 30.

**DELIBERATION N°1 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 13 NOVEMBRE 2015**

Le président soumet au comité Syndical le compte rendu de la réunion du 13 Novembre 2015.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Approuve ce compte rendu

**DELIBERATION N°2 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016**

En application des dispositions législatives en vigueur, Le président propose le débat d'orientation budgétaire pour 2016.

Globalement, le budget 2016 du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron s'équilibrerait en recette et en dépense à **994 000 €**.

Ce budget nous permettrait de poursuivre nos missions en terme d'assistance technique auprès des structures locales d'action et en terme d'animation.

**1. LES OPERATIONS DEJA ENGAGEES A POURSUIVRE :**

Au cours de l'année 2016, l'équipe technique et administrative accompagnera, soit en tant que conducteur d'opération (CO), que d'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou de maître d'ouvrage (MO), **150** opérations sur le territoire des vallées de l'Orb et du Libron.

**2. MISE EN ŒUVRE DES ETUDES ET ACTIONS INSCRITES AU CONTRAT DE RIVIERE ET AU SAGE ORB LIBRON**

En 2016, quatre études seraient engagées sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron. **Ces études ne seront engagées tout autant que les plans de financement prévisionnels seront respectés.**

**DIAGNOSTIC DE LA GRANDE MAÏRE : 120 000 € TTC. PART SMVOL : 24 000 €. AIDE AERMC : 96 000 €**

## Contexte

D'un point de vue fonctionnel, l'étang de la Grande Maire correspond à l'ancien exutoire principal en mer du fleuve Orb. Evoluant au sein d'un large delta, les eaux de l'Orb s'écoulaient dans de vastes espaces marécageux, séparés de la mer par un cordon dunaire. Les exutoires en mer de l'Orb étaient alors nombreux. Un étang saumâtre s'est ensuite développé en amont de ce grau.

L'assèchement des marais et la chenalisation de l'Orb afin d'exploiter les terres fertiles de son delta ont conduit progressivement à cloisonner ce milieu, cloisonnement renforcé ensuite par les protections des cultures en place contre les tempêtes marines.

Le fonctionnement actuel de cet espace est donc la résultante des aménagements successifs de l'espace lagunaire et de ses abords, dictés par des logiques différentes (drainage, protection contre les eaux salées, ouverture des espaces au pâturage, développement d'usages de loisirs et d'activités économiques...).

Le fonctionnement global actuel de ce milieu est complexe et méconnu. La réalisation d'un état des lieux transversal et circonstancié de cet étang est donc nécessaire pour définir, conformément au Document d'Objectif Natura 2000 approuvé fin 2009, une gestion concertée et durable de cet espace.

## Description technique

Le diagnostic comprend la réalisation des analyses nécessaires à l'élaboration d'un état des lieux de la Grande Maire qui couvrira particulièrement les différentes facettes non encore analysées :

- Etat physique (Morphologie, évolution sédimentaire passée, cloisonnement...)
- Aspects qualitatifs (eaux, sédiments)
- Aspects quantitatifs (apports eaux douces, eaux salées, modes de gestion...)
- Equilibres associés (milieux connexes, faune, flore, activités humaines...).

Cet Etat des lieux se conclura par la mise en perspective des différentes composantes du fonctionnement de l'étang et l'élaboration d'un diagnostic permettant de définir son état actuel et réfléchir à ce que pourrait être le bon Etat écologique de l'étang. Ce diagnostic devra également caractériser l'impact des aménagements hydrauliques significatifs prévus dans la zone, de manière à valider leur pertinence et/ou de les amender si nécessaire.

Le cahier des charges de cette étude sera élaboré en partenariat avec l'Agence de l'Eau RMC.

## ETUDE DE GOUVERNANCE POUR L'EXERCICE DES COMPETENCES DU GRAND CYCLE DE L'EAU, ET EN PARTICULIER DE LA COMPETENCE GEMAPI, SUR LE TERRITOIRE DU SAGE ORB LIBRON : 120 000 € TTC. PART SMVOL : 24 000 €. AIDE AERMC : 96 000 €

Structurer efficacement la gouvernance de l'eau est une clé indispensable à la réussite des politiques de gestion de l'eau et de prévention des inondations. Des efforts importants ont été consacrés les années précédentes pour bâtir une gouvernance adaptée aux limites hydrographiques des bassins qui permettent une gestion cohérente des enjeux. Dans le contexte d'évolution réglementaire actuel, l'enjeu déterminant est non seulement de conforter cette logique de gestion par bassin versant, mais aussi de promouvoir des maîtres d'ouvrage disposant des compétences techniques et administratives nécessaires, et d'une assise financière suffisante pour réaliser les actions permettant d'atteindre les objectifs du SDAGE et du PGRI.

Pour se faire, l'EPTB Orb Libron propose de lancer l'étude de gouvernance pour l'exercice des compétences du grand cycle de l'eau, et en particulier de la compétence GEMAPI, sur le territoire du SAGE Orb Libron

**L'objectif est de faire émerger de la concertation locale un projet territorial d'organisation et d'exercice de la compétence GEMAPI, et plus largement de la politique du grand cycle de l'eau, à l'échelle du territoire du SAGE Orb Libron.**

Ce projet devra émerger d'une concertation accrue avec tous les EPCI-FP concernés. Il devra être partagé par tous les acteurs institutionnels visés par la réforme en cours :

- L'objectif de l'étude est de mettre à plat le grand cycle de l'eau : l'organisation actuelle des maîtrises d'ouvrages, les moyens financiers et humains,
- Elle doit porter sur les actions grand cycle de l'eau et GEMAPI à réaliser, au regard notamment des documents de planification disponibles sur le territoire (PDM, PGRI...),
- Elle doit faire émerger de la concertation des scénarios d'organisation possible pour l'exercice de la compétence, au regard des éléments techniques, financiers et juridiques analysés,
- Elle doit définir la configuration juridique, technique du scénario retenu
- Elle doit proposer un scénario qui puisse rentrer dans le cadre des restrictions budgétaires et permettre le recours systématique à la taxe ;

Elle doit permettre l'adoption d'une stratégie de gouvernance à l'échelle du territoire du SAGE.

**PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS. AVENANT 2016 RETOUR D' EXPERIENCE SUITE AUX CRUES DE L' AUTOMNE 2014 : 96 000 € TTC. PART SMVOL : 32 000 €. EUROPE : 48 000 €. ETAT : 16 000 €**

D'une manière générale, la prévention contre les risques d'inondation souffre d'une part de lacunes en termes de connaissance des phénomènes d'inondation et de leurs conséquences et, d'autre part, d'un déficit d'information des populations et des gestionnaires de la crise à ce sujet.

Ce déficit concerne tant les causes des inondations (la connaissance de l'aléa), que leurs conséquences (évaluation de la vulnérabilité et des enjeux) et les règles de conduite à adopter lors des crises, ainsi que celles, plus souvent encore ignorées, qui favorisent un retour à la normale plus rapide et donc diminuent l'impact économique des inondations sur le territoire sinistré.

Les épisodes exceptionnels ayant touchés le Bitoulet et la Mare en Septembre 2014, ainsi que la Mare et la haute vallée de l'Orb (principalement) en Novembre 2014, ont apportés de nombreux éléments de compréhension des phénomènes, mais aussi mis en évidence des améliorations potentielles à apporter notamment en terme de gestion de crise et post crise. Les enseignements à tirer de ces évènements sont essentiellement liés à la gestion de crise, car il est important de souligner que ces événements n'ont pas remis en cause le principe du vivre avec les inondations.

Il est donc indispensable sur la base de ces phénomènes exceptionnels, de collecter et traiter l'information existante, de la capitaliser, et surtout de la faire partager pour mettre à profit ce retour d'expérience.

Ces éléments concrets devront faire l'objet d'une synthèse visant à pérenniser la culture du risque mais aussi à proposer des pistes d'adaptation du programme à inscrire au PAPI 3 en terme de gestion de crise et de gestion sur le long terme de l'après crue.

Le contenu de cette analyse permettra de :

- Collecter et traiter l'information existante sur ces phénomènes exceptionnels de 2014,
- Faire analyser les données hydrologiques et météorologiques pour qualifier les épisodes sur certains secteurs clefs
- Analyser les modalités de la gestion de la crise sur des secteurs test de manière à identifier les aspects positifs et les manques, pour proposer des pistes d'amélioration de la gestion de crise
- Capitaliser et synthétiser tous ces éléments pour faire partager et mettre à profit ce retour d'expérience.

Le SMVOL souhaite donc accompagner les communes pour capitaliser les informations sur l'aléa en complétant la base de donnée existante de PHE et en étoffant le réseau de repères de crues déjà posé (notamment sur les lieux particulièrement touchés : symbolique et mémoire), voire en remplaçant si nécessaire certains repères sur les sites où l'épisode a dépassé les références anciennes. Des compléments au réseau d'échelles limnimétriques pourront également être réalisés.

Une étude préalable, sur la base du retour d'expérience réalisé en parallèle, permettra de définir en collaboration avec les communes et leurs groupements, les sites propices à la matérialisation des repères, leur nivellement topographique ainsi que la fourniture des repères et autres outils de sensibilisation associés (panneaux, stèle...).

A l'issue de cette analyse, le SMVOL sera chargé de

- Partager ce retour d'expérience avec les différents acteurs concernés de l'Etat à la commune, et accompagner l'évolution des dispositifs si nécessaire.
- Favoriser l'émergence des projets durables et concertés en les intégrant dans un PAPI 3.

**ASSISTANCE POUR LA PREPARATION DU CONTRAT 2017-2021 : 60000 € TTC. SMVOL : 10 000 €. Région : 20 000 €. AERMC : 30 000 €**

Le contrat de rivière Orb Libron en cours sera clôturé au 31 décembre 2016.

Afin de ne pas perdre la dynamique en place, il est proposé de travailler dès 2016, à la rédaction d'un contrat de rivière sur la période 2017-2021.

Pour se faire, une assistance pour la préparation de ce nouveau contrat est utile.

**LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 975 000 €**

- **Les dépenses de fonctionnement courant : 579 000 €**  
Ces frais sont globalement équivalents à ceux de 2015. Ces frais correspondent aux salaires et charges du personnel du Syndicat Mixte et aux frais liés au fonctionnement de la structure (fournitures, assurances, carburants, téléphonie, ...)

- **Le budget des études et recherches : 396 000 €**  
Ces crédits seront affectés à la réalisation des études détaillées dans le paragraphe précédent.

#### **LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 18 000 €**

Il s'agit d'équiper le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron, si nécessaire, du matériel de transport, de mobilier et d'informatique si nécessaire.

#### **LES RECETTES**

Les aides de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, pour les postes de l'animateur SAGE et de l'animatrice Contrat de rivière et des quatre techniciens de rivière, sont maintenues. (50% salaire et charges)

Les études prévues seront subventionnées conformément aux plans de financement annoncés précédemment.

La partie non aidée par les partenaires est répartie par le Département de l'Hérault (40%) et le territoire (60%).

**La contribution des communes serait de l'ordre de 185 000 €, globalement équivalente à celles de 2015.**

**Après en avoir débattu, le comité syndical prend acte du débat d'orientation budgétaire 2016.**

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

Laurent RIPPERT et Romain CONIL présentent les travaux d'économies d'eau réalisés sur les béals de la Haute Vallée de l'Orb. Ces travaux sont mis en perspective des conclusions de l'étude volume prélevable.

**Fin de séance : 16 heures**

**Béziers, le 25 Février 2016**

**Le Président du Syndicat Mixte  
Des vallées de l'Orb et du Libron**



**Jean Noël BADENAS**

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**COMITE SYNDICAL DU 25 FEVRIER 2016**

L'an Deux Mille Seize, le 25 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué en mairie de Sauvian, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 45 titulaires.

Date de la convocation : 01 Février 2016.

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR ROBIN		*
MME PONS	*		MR GALONNIER	*	
MME REBOUL	*		MR BADENAS	*	
MR VIDAL	*		MR SAUCEROTTE	*	
MR FALIP			MR LACOUCHE		*
MME PASSIEUX	*		MR LEMPEUREUR		*
MME GARCIN SAUDO	*		MR BACOU		*
MR GAUDY	*		MR ZENON	*	
MR MORGO	*		MR MARCOS	*	
MR BARRAL	*		MR TAILHADES	*	
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR TAUPIN	*	
MR FREY			MR AFFRE		
MR BEC	*		MR ADMANT	*	
MME DES GARETS	*		MR AURIOL		*
MME CAMOUS	*		MR BARSSE	*	
MR CORBIERE	*		MR BOLTZ	*	
MR MANOGIL	*		MME CHAUDOIR	*	
MME ZENON	*		MR COSTA		*
MR BUENO			MR HEY	*	
MR FARENC	*		MR DURO		*
MR SOULAGE	*		MR LACAS	*	
MR GRANIER	*		MR BOSHAGE		
MR BOSCH		*			

DELIBERATION N°	2
OBJET :	BUDGET PRIMITIF 2016

Le président présente le budget primitif pour l'exercice 2016. Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes, pour un montant total de **997 365.06 €** répartis comme suit :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
977 286,53	977 286,53	20 078.53	20 078.53

Le budget présenté respecte les orientations budgétaires débattues le 15 janvier 2016.

La répartition par article est donnée dans le tableau de la page suivante.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Vote le budget primitif 2016 du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron

Béziers, le 25 février 2016

Le Président

du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON



Jean Noël BADENAS

## Budget primitif 2016

DEPENSES FONCTIONNEMENT			RECETTES FONCTIONNEMENT		
	Intitulé	BP 2016		Intitulé	BP 2016
60612	energie electricité	4 000,00	70878	SMETA	4 500,00
60622	Carburants	13 500,00	70878	SMDA	3 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	1358,00	70878	BEZIERS LA MER	700,00
60636	Vêtements de travail	500,00	74718	Autres subventions de l'Etat	16 000,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	74731	Participation statutaire cg34	102 125,00
6065	Livres disques	0,00	74731	Participation statutaires cg34 études	13 600,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	74748	Participation statutaire communes	185 358,00
611	Contrat prestations de service	18 500,00	774	Europe	48 000,00
6122	Crédit bail mobilier	1600,00	7472	subvention région	20 000,00
6132	location immobilière	4 200,00	7478	Autres (Agence Eau) Etudes	222 000,00
61551	Matériel roulant	8 500,00	7478	Autres (Agence Eau) postes	361503,53
6156	Maintenance	10 000,00		<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>977 286,53</b>
616	Primes d'assurance	5 000,00			
617	Etudes et recherches	396 000,00			
6225	Indemnités au comptable	450,00			
6226	honoraires	1500,00			
6231	Annonces et insertions	0,00			
6232	Fêtes et cérémonies	1000,00			
6236	Catalogues et imprimés	500,00			
6237	Publications	500,00			
6251	Voyages et déplacements	18 000,00			
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00			
6262	Frais télécommunication	12 000,00			
628100	Concours divers cotisation (COS)	3 000,00			
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 800,00			
633600	Cotisation cdg	1500,00			
633800	Autres Impôts et Taxes	600,00			
641110	Rémunération principale	310 000,00			
64112	NBI supplément familial de traitement	3 600,00			
64118	Autre Indemnité	0,00			
641310	Rémunérations	31000,00			
6535	Formation	0,00			
645100	URSAFF	40 000,00			
645300	Cotisation caisses de retraite	60 000,00			
645400	ASSEDIC	1800,00			
6456	Versement au FNC	0,00			
6475	Médecine du travail	500,00			
6478	Mutuelle	1800,00			
6535	formation	0,00			
655500	Contribution cnrpt	2 000,00			
658	Charges diverses gestion courante	0,00			
6218	Autres personnel extérieur	0,00			
	Participation SM VOL autres collectivités	0,00			
6811	Dotation aux amortissements immo inc	12 078,53			
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>977 286,53</b>			
DEPENSES INVESTISSEMENT			RECETTES INVESTISSEMENT		
	Intitulé	BP 2016		Intitulé	BP 2016
2183	Matériel bureau et informatique	5 078,53	10222	FCTVA	0
2184	Mobilier	0,00	28182	amortissement Matériel transport	8923,95
2182	Matériel de transport	15 000,00	28183	amortissement Matériel de bureau et informatique	2824,58
				Agence Eau	8 000,00
			28184	amortissement Mobilier	330,00
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>20 078,53</b>		<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>20 078,53</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>997 365,06</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>997 365,06</b>

## COTISATIONS 2016

COMMUNE	Cotisation 2016	EPCI	EPCI	%
AUTIGNAC	531	Avant Monts Centre Hérault	Hérault Méditerranée	2,55
CABREROLLES	187	Avant Monts Centre Hérault	Béziers Méditerranée	50,73
FAUGERES	65	Avant Monts Centre Hérault	Avant Monts Centre Hérault	4,10
LAURENS	1 976	Avant Monts Centre Hérault	Grand Orb	15,48
MAGALAS	3 455	Avant Monts Centre Hérault	Sud Hérault	7,78
PUIMISSON	810	Avant Monts Centre Hérault	St Ponais	0,73
ST GENES DE FONTEUIT	578	Avant Monts Centre Hérault	Thongue	0,83
BASSAN	336	CABEME	Orb Jaur	4,70
BEZIERS	62 676	CABEME	Lodévois Larzac	0,19
BOLJAN SUR LIBRON	1 549	CABEME	Haut Languedoc	0,72
CERS	572	CABEME	Orb et Taurou	3,97
CORNELHAN	1 089	CABEME	La Domitienne	8,22
LIEURAN	1 927	CABEME	<b>TOTAL</b>	<b>100,00</b>
LIGNAN	2 591	CABEME		
SERIGNAN	6 930	CABEME		
VALRAS PLAGE	6 875	CABEME		
VILLENEUVE LES BEZIERS	4 037	CABEME		
SAUVIAN	3 520	CABEME		
AVENE	693	Grand Orb		
BEDARIEUX	7 480	Grand Orb		
CAMPLONG	136	Grand Orb		
CARLENCAS ET LEVAS	91	Grand Orb		
CELHES ET ROCOZELS	578	Grand Orb		
COMBES	286	Grand Orb		
DIO ET VALQUIERES	94	Grand Orb		
GRAISSESSAC	396	Grand Orb		
HEREPIAN	1 672	Grand Orb		
JONCELS	440	Grand Orb		
LA TOUR SUR ORB	2 420	Grand Orb		
LAMALOU LES BAINS	2 860	Grand Orb		
LE BOUSQUET D'ORB	3 080	Grand Orb		
LE PRADAL	380	Grand Orb		
LES AIRES	1 375	Grand Orb		
LUNAS	1 458	Grand Orb		
POUJOL SUR ORB	1 122	Grand Orb		
ST ETIENNE ESTRECHOUX	627	Grand Orb		
ST GENES DE VARENSAL	127	Grand Orb		
ST GERVAIS SUR MARE	1 705	Grand Orb		
TAUSSAC LA BILLIERE	715	Grand Orb		
VILLEMAGNE	957	Grand Orb		
CAMBON ET SALVERGUES	112	Haut Languedoc		
CASTANET LE HAUT	377	Haut Languedoc		
FRAISSE SUR AGOUT	286	Haut Languedoc		
ROSI	561	Haut Languedoc		
PORTIRAGNES	2 211	Hérault Méditerranée		
VIAS	2 513	Hérault Méditerranée		
CAZOULS LES BEZIERS	4 015	La Domitienne		
COLOMBIERS	1 601	La Domitienne		
LESPIGNAN	1 617	La Domitienne		
MARAUSSAN	2 976	La Domitienne		
MAURELHAN	1 980	La Domitienne		
MONTADY	1 485	La Domitienne		
VENDRES	1 540	La Domitienne		
ROMIGUIERES	66	Lodévois Larzac		
ROQUERDONDE	292	Lodévois Larzac		
CAUSSES ET VEYRAN	754	Orb et Taurou		
MURVIEL LES BEZIERS	2 288	Orb et Taurou		
PAILHES	297	Orb et Taurou		
ST NAZAIRE DE LADAREZ	341	Orb et Taurou		
THEZAN LES BEZIERS	3 685	Orb et Taurou		
BERLOU	157	Orb Jaur		
COLOMBIERES SUR ORB	957	Orb Jaur		
FERRIERE-POUSSAROU	44	Orb Jaur		
MONS LA TRIVALLE	1 095	Orb Jaur		
OLARGUES	1 177	Orb Jaur		
PREMIAN	858	Orb Jaur		
ROQUEBRUN	1 155	Orb Jaur		
ST ETIENNE D'ALBAGNAN	209	Orb Jaur		
ST JULIEN D'OLARGUES	473	Orb Jaur		
ST MARTIN DEL'ARÇON	275	Orb Jaur		
ST VINCENT D'OLARGUES	682	Orb Jaur		
VIEUSSAN	539	Orb Jaur		
ST PONS	1 089	St Ponais		
COURNOU	363	St Ponais		
PARDAILHAN	369	St Ponais		
RIOLS	622	St Ponais		
BABEAU-BOULDOUX	545	Sud Hérault		
CAPESTANG	1 705	Sud Hérault		
CAZEDARNES	253	Sud Hérault		
CEBAZAN	737	Sud Hérault		
CESSENON	3 740	Sud Hérault		
CRESSAN	1 051	Sud Hérault		
PIERRE RUE	605	Sud Hérault		
PRADES SUR VERNAZOBRE	545	Sud Hérault		
PUISSERGUIER	2 508	Sud Hérault		
ST CHINIAN	2 734	Sud Hérault		
MONTBLANC	1 931	Thongue		
PUSSALICON	1 547	Thongue		



**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**COMITE SYNDICAL DU 25 FEVRIER 2016**

L'an Deux Mille Seize, le 25 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué en mairie de Sauvian, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 45 titulaires.

Date de la convocation : 01 Février 2016.

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR ROBIN		*
MME PONS	*		MR GALONNIER	*	
MME REBOUL	*		MR BADENAS	*	
MR VIDAL	*		MR SAUCEROTTE	*	
MR FALIP			MR LACOUCHE		*
MME PASSIEUX	*		MR LEMPEUREUR		*
MME GARCIN SAUDO	*		MR BACOU		*
MR GAUDY	*		MR ZENON	*	
MR MORGO	*		MR MARCOS	*	
MR BARRAL	*		MR TAILHADES	*	
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR TAUPIN	*	
MR FREY			MR AFFRE		
MR BEC	*		MR ADMANT	*	
MME DES GARETS	*		MR AURIOL		*
MME CAMOUS	*		MR BARSSE	*	
MR CORBIERE	*		MR BOLTZ	*	
MR MANOGIL	*		MME CHAUDOIR	*	
MME ZENON	*		MR COSTA		*
MR BUENO			MR HEY	*	
MR FARENC	*		MR DURO		*
MR SOULAGE	*		MR LACAS	*	
MR GRANIER	*		MR BOSHAGE		
MR BOSCH		*			

DELIBERATION N°	3
OBJET :	ÉTUDE DE GOUVERNANCE POUR L'EXERCICE DES COMPETENCES DU GRAND CYCLE DE L'EAU, ET EN PARTICULIER DE LA COMPETENCE GEMAPI, SUR LE TERRITOIRE DU SAGE ORB LIBRON : CHOIX DU PRESTATAIRE

La commission d'appel d'offres du SMVOL, réunie précédemment au présent comité syndical, a analysé les offres retenues pour l'affaire en objet. La commission d'appel d'offre propose de retenir ESPELIA pour un montant de 60 050 € H.T.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Prend acte du choix de la Commission d'Appel d'Offre ;
- Autoriser le Président à signer le marché avec ESPELIA pour un montant total H.T de 60 050 € H.T.

Béziers, le 25 février 2016

Le Président  
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON



Jean Noël BADENAS

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**COMITE SYNDICAL DU 25 FEVRIER 2016**

L'an Deux Mille Seize, le 25 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué en mairie de Sauvian, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 45 titulaires.

Date de la convocation : 01 Février 2016.

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR ROBIN		*
MME PONS	*		MR GALONNIER	*	
MME REBOUL	*		MR BADENAS	*	
MR VIDAL	*		MR SAUCEROTTE	*	
MR FALIP			MR LACOUCHE		*
MME PASSIEUX	*		MR LEMPEUREUR		*
MME GARCIN SAUDO	*		MR BACOU		*
MR GAUDY	*		MR ZENON	*	
MR MORGO	*		MR MARCOS	*	
MR BARRAL	*		MR TAILHADES	*	
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR TAUPIN	*	
MR FREY			MR AFFRE		
MR BEC	*		MR ADMANT	*	
MME DES GARETS	*		MR AURIOL		*
MME CAMOUS	*		MR BARSSE	*	
MR CORBIERE	*		MR BOLTZ	*	
MR MANOGIL	*		MME CHAUDOIR	*	
MME ZENON	*		MR COSTA		*
MR BUENO			MR HEY	*	
MR FARENC	*		MR DURO		*
MR SOULAGE	*		MR LACAS	*	
MR GRANIER	*		MR BOSHAGE		
MR BOSCH		*			

DELIBERATION N°	4
OBJET :	ÉTUDE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU SAGE ORB LIBRON : PROLONGATION DU DELAI D'EXECUTION

Par délibération du 24 janvier 2014, le comité syndical décidait de confier au cabinet Grontmij l'étude en objet.

Les délais du SAGE Orb Libron ayant été fortement rallongés du fait de la complexité des débats liés à sa mise en place, l'étude d'évaluation environnementale ne pourra pas être réalisée dans les délais prévus.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Prolonge le délai de l'étude au 31 décembre 2017 ;
- Autoriser le Président à signer l'avenant de délai ad'hoc.

Béziers, le 25 février 2016

Le Président  
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON

Jean Noël BADENAS

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**COMITE SYNDICAL DU 25 FEVRIER 2016**

L'an Deux Mille Seize, le 25 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué en mairie de Sauvian, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 45 titulaires.

Date de la convocation : 01 Février 2016.

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR ROBIN		*
MME PONS	*		MR GALONNIER	*	
MME REBOUL	*		MR BADENAS	*	
MR VIDAL	*		MR SAUCEROTTE	*	
MR FALIP			MR LACOUCHE		*
MME PASSIEUX	*		MR LEMPEUREUR		*
MME GARCIN SAUDO	*		MR BACOU		*
MR GAUDY	*		MR ZENON	*	
MR MORGO	*		MR MARCOS	*	
MR BARRAL	*		MR TAILHADES	*	
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR TAUPIN	*	
MR FREY			MR AFFRE		
MR BEC	*		MR ADMANT	*	
MME DES GARETS	*		MR AURIOL		*
MME CAMOUS	*		MR BARSSE	*	
MR CORBIERE	*		MR BOLTZ	*	
MR MANOGIL	*		MME CHAUDOIR	*	
MME ZENON	*		MR COSTA		*
MR BUENO			MR HEY	*	
MR FARENC	*		MR DURO		*
MR SOULAGE	*		MR LACAS	*	
MR GRANIER	*		MR BOSHAGE		
MR BOSCH		*			

<b>DELIBERATION N°</b>	<b>5</b>
<b>OBJET :</b>	<b>ANIMATION DES MESURES AGRO ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES 2017 AU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA MESURE 7.6.5 DU PLAN DE DEVELOPPEMENT RURAL DU LANGUEDOC ROUSSILLON (PDRLR)</b>

Le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron a été retenu pour être opérateur du Programme Agro-environnemental et Climatique « Orb-Libron », sur le territoire établi en concertation avec les structures partenaires et les PAEC voisins.

Validé et réalisé en 2015 en fonction des objectifs fixés, ce PAEC a fait l'objet d'une candidature fin 2015 pour les années 2016-2017. Cette candidature est actuellement à l'évaluation des services instructeurs et une réponse devrait être formulée début mars 2016.

Pour la bonne réalisation de ce PAEC, le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron a affecté un poste à 75 % sur les missions de coordinateur et également pour l'animation des MAEC sur les secteurs à enjeu « pesticides ».

Les missions de coordination sont les suivantes :

- Coordonner les structures animatrices du PAEC. La coordination permet en effet à l'opérateur de conjuguer les actions des différents animateurs et de réaliser le suivi et l'évaluation du PAEC,
- Faire l'interface entre le terrain et les structures administratives et techniques, et avec les financeurs,
- Rédiger les documents nécessaires au fonctionnement du PAEC (dossier de candidature, notices de territoires, notices de mesures, etc.),
- Prendre les décisions, après concertation avec les structures animatrices, quant aux priorisations à faire pour sélectionner les contrats et respecter l'enveloppe financière allouée au PAEC...

Les missions d'animation sont les suivantes :

- Information, communication au travers de journées d'échanges, de réunions, de diffusion de documents...
- Sensibilisation des agriculteurs aux enjeux du territoire,
- Accompagnement des agriculteurs dans la contractualisation des MAEC.

Ce poste est financé à 80 % par l'Agence de l'Eau dans le cadre du contrat de rivière Orb-Libron 2011-2016, avec taux bonifié pour l'année 2016.

Mais pour l'année 2017, et hors du contrat de rivière, ces missions peuvent bénéficier des aides de l'Europe et de l'Agence de l'Eau dans le cadre de la mesure 7.6.5 du Programme de Développement Rural du Languedoc-Roussillon (PDRLR) « Animation des mesures agro-environnementales et climatiques » (MAEC).

Attribuées dans le cadre d'un appel à projet, le montant des subventions atteint 80 % des dépenses justifiées.


Soit pour le poste du SMVOL :

- Salaire annuel chargé : 49 093 €
- Coûts indirects forfaitaire de 15 % : 7 364 €
- Montant annuel total : 56 457 €
- Temps affecté au PAEC (75 %) soit 42 343 €
- Demande de subvention 765 : **33 874 €**

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Autorise le Président à solliciter la mesure 765 du PDRLR en appui de l'animation du PAEC Orb assurée par le SMVOL pour l'année 2017 ;

Béziers, le 25 février 2016  
Le Président  
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON



**Jean Noël BADENAS**

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**COMITE SYNDICAL DU 25 FEVRIER 2016**

L'an Deux Mille Seize, le 25 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué en mairie de Sauvian, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 45 titulaires.

Date de la convocation : 01 Février 2016.

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR ROBIN		*
MME PONS	*		MR GALONNIER	*	
MME REBOUL	*		MR BADENAS	*	
MR VIDAL	*		MR SAUCEROTTE	*	
MR FALIP			MR LACOUCHE		*
MME PASSIEUX	*		MR LEMPEUREUR		*
MME GARCIN SAUDO	*		MR BACOU		*
MR GAUDY	*		MR ZENON	*	
MR MORGO	*		MR MARCOS	*	
MR BARRAL	*		MR TAILHADES	*	
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR TAUPIN	*	
MR FREY			MR AFFRE		
MR BEC	*		MR ADMANT	*	
MME DES GARETS	*		MR AURIOL		*
MME CAMOUS	*		MR BARSSE	*	
MR CORBIERE	*		MR BOLTZ	*	
MR MANOGIL	*		MME CHAUDOIR	*	
MME ZENON	*		MR COSTA		*
MR BUENO			MR HEY	*	
MR FARENC	*		MR DURO		*
MR SOULAGE	*		MR LACAS	*	
MR GRANIER	*		MR BOSHAGE		
MR BOSCH		*			

<b>DELIBERATION N°</b>	<b>6</b>
<b>OBJET :</b>	<b>ANIMATION DES MESURES AGRO ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES 2016 ET 2017 AU VIGNERONS DU PAYS D'ENSERUNE. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA MESURE 7.6.5 DU PLAN DE DEVELOPPEMENT RURAL DU LANGUEDOC ROUSSILLON (PDRLR)</b>

Le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron a été retenu pour être opérateur du Programme Agro-environnemental et Climatique « Orb-Libron », sur le territoire établi en concertation avec les structures partenaires et les PAEC voisins.

Validé et réalisé en 2015 en fonction des objectifs fixés, ce PAEC a fait l'objet d'une candidature fin 2015 pour les années 2016-2017. Cette candidature est actuellement à l'évaluation des services instructeurs et une réponse devrait être formulée début mars 2016.

Les partenaires du SMVOL sur ce PAEC ORLI peuvent bénéficier d'aides pour l'animation des MAEC sur les secteurs à enjeu Eau, dans le cadre de la mesure 7.6.5 du Programme de Développement Rural du Languedoc-Roussillon (PDRLR) « Animation des mesures agro-environnementales et climatiques » (MAEC).

Attribuées dans le cadre d'un appel à projet, le montant des subventions atteint 80 % des dépenses justifiées.

La demande de subvention pour ces partenaires doit être portée par le « chef de file » (opérateur du PAEC) pour déclarer les dépenses supportées par ses partenaires (publics, privés) dans le cadre d'une opération collaborative cofinancée par un Fonds européen structurel et d'investissement.

L'autorité de gestion du FEADER a souhaité privilégier ce type de montage compte tenu de la nécessité d'avoir un projet de territoire multi-enjeux et multi-partenarial mais avec un pilotage et une coordination porté par l'opérateur.

Les missions d'animation sont les suivantes :

- information, communication au travers de journées d'échanges, de réunions, de diffusion de documents...
- sensibilisation des agriculteurs aux enjeux du territoire,
- accompagnement des agriculteurs dans la contractualisation des MAEC.

Les Vignerons des Pays d'Ensérune (Cave Coopérative), structure animatrice MAEC du secteur d'intervention prioritaire VPE, souhaite demander pour 2016 et 2017, une aide à l'animation agro-environnementale sur son poste lié à cette opération.

Soit pour le poste des Vignerons des Pays d'Ensérune,

- Temps affecté au PAEC ORLI par an : 45 jH
  - Coût chargé de la journée homme : 232.56 €
  - Coûts indirects forfaitaire de 15 % : 1 569.78 €
  - Montant annuel total : 12 034.98 €
  - Communication : 500.00 €
  - Montant pour 2016 et 2017 : 24 569.56 €
- Demande de subvention 765 : **19 655.97 €**

Une convention de partenariat financier devra être établie selon un modèle fourni par l'autorité de gestion, entre le SMVOL et les Vignerons des Pays d'Ensérune, pour permettre le versement de la subvention, si celle-ci est accordée.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Autorise le Président à solliciter la mesure 765 du PDRLR en appui de l'animation du PAEC Orb assurée par les VPE pour l'année 2017 ;
- Autorise le Président à signer la convention de reversement de l'aide à intervenir, en cas de réponse positive pour cette demande de subvention.

**Béziers, le 25 février 2016**

**Le Président  
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



**Jean Noël BADENAS**

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**COMITE SYNDICAL DU 25 FEVRIER 2016**

L'an Deux Mille Seize, le 25 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué en mairie de Sauvian, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 45 titulaires.

Date de la convocation : 01 Février 2016.

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR ROBIN		*
MME PONS	*		MR GALONNIER	*	
MME REBOUL	*		MR BADENAS	*	
MR VIDAL	*		MR SAUCEROTTE	*	
MR FALIP			MR LACOUCHE		*
MME PASSIEUX	*		MR LEMPEUREUR		*
MME GARCIN SAUDO	*		MR BACOU		*
MR GAUDY	*		MR ZENON	*	
MR MORGO	*		MR MARCOS	*	
MR BARRAL	*		MR TAILHADES	*	
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR TAUPIN	*	
MR FREY			MR AFFRE		
MR BEC	*		MR ADMANT	*	
MME DES GARETS	*		MR AURIOL		*
MME CAMOUS	*		MR BARSSE	*	
MR CORBIERE	*		MR BOLTZ	*	
MR MANOGIL	*		MME CHAUDOIR	*	
MME ZENON	*		MR COSTA		*
MR BUENO			MR HEY	*	
MR FARENC	*		MR DURO		*
MR SOULAGE	*		MR LACAS	*	
MR GRANIER	*		MR BOSHAGE		
MR BOSCH		*			

DELIBERATION N°	7
OBJET :	REMBOURSEMENT FRAIS DE REPAS AGENT SERVICE CIVIQUE KATHLEEN GUIRAUD

Le président rappelle la création d'un poste de volontaire service civique.

Kathleen Guiraud a été recrutée dans ce cadre.

Le président propose d'indemniser Kathleen Guiraud, à hauteur de 4.50 €, les repas que le volontaire sera amené à prendre les jours ouvrés.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Décide d'indemniser, à hauteur de 4.50 € par repas les jours ouvrés, le volontaire service civique Kathleen Guiraud.

Béziers, le 25 février 2016

Le Président

du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON

Jean Noël BADENAS